



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Soixante-dixième session
Rome, 13-14 septembre 2000

**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS À LA QUATRIÈME RECONSTITUTION
DES RESSOURCES DU FIDA**

ADDITIF

1. Depuis la publication du document EB 2000/70/R.2 daté du 9 août 2000, sur l'état des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA au 31 juillet 2000, un montant de 4 000 000 NLG équivalant à 2 313 743 USD a été reçu des Pays-Bas au titre du troisième versement de sa contribution complémentaire à la quatrième reconstitution, destinée à appuyer la participation du FIDA à l'Initiative Banque mondiale/Fonds monétaire international pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE).
2. Ce versement porte le montant total reçu des Pays-Bas à l'équivalent de 6,9 millions de USD, soit 45% de sa contribution complémentaire à la quatrième reconstitution, comme indiqué à l'annexe au présent document, qui expose l'état des contributions complémentaires à la quatrième reconstitution au 8 septembre 2000.
3. Ainsi, en ce qui concerne les contributions complémentaires à la quatrième reconstitution, les paiements reçus en espèces et sous forme de billets à ordre s'élevaient à l'équivalent de 28,2 millions de USD, soit 69,4% du total des contributions complémentaires annoncées par la Belgique et les Pays-Bas chiffré à 40,6 millions de USD.
4. L'état des contributions à la quatrième reconstitution des ressources du FIDA, tel que présenté dans les annexes I et II du document EB 2000/70/R.2, était inchangé au 8 septembre 2000.

**ÉTAT DES CONTRIBUTIONS COMPLÉMENTAIRES À LA QUATRIÈME RECONSTITUTION
SITUATION AU 8 SEPTEMBRE 2000**

Pays	Contribution annoncée			Dépôt de l'instrument de contribution		Versements en % de la contribution totale	Montants versés			
	Monnaie	Montant	Équiv. en USD	Date	Équiv. en USD		Billets à ordre		Espèces	
							Date	Équiv. en USD	Date	Équiv. en USD
Belgique	BEF	800 000 000	25 205 404	7 juillet 97	25 205 404	84	9 août 97	7 284 367		
							5 nov. 97	177 793		
							30 juin 98	3 717 800		
							15 oct. 98	5 167 112		
							13 janvier 99	3 434 239		
							8 mars 99	1 476 565		
Pays-Bas	NLG	26 623 520	15 400 000	28 avril 98	15 400 000	45			17 juillet 98	2 313 743
									3 juin 99	2 313 743
									28 août 00	2 313 743
TOTAL CONTRIBUTIONS			40 605 404		40 605 404			21 257 876		6 941 229

- Montants convertis en dollars des États-Unis par application du taux de change moyen décrit au paragraphe 14 de la résolution 87/XVIII.
- Montants annoncés au titre de contributions complémentaires à la quatrième reconstitution par la Belgique et les Pays-Bas. À sa vingtième session, le 20 février 1997, le Conseil des gouverneurs a décidé que ces contributions complémentaires seraient utilisées comme suit: celle de la Belgique, aux fins du Fonds belge de survie, et conformément à ses procédures; et celle des Pays-Bas, à l'appui de la participation du FIDA à l'Initiative Banque mondiale/Fonds monétaire international pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE).